



Nos clients nous interrogent à juste titre sur les variations passées et à venir des prix du gaz. Nos réponses restent parfois insatisfaisantes ou trop complexes, tant les événements internationaux, nombreux et imprévus, sont venus perturber les cours des matières premières. Il nous apparaît cependant utile de faire un point sur les prix de l'année écoulée et à venir.

Les hausses de l'automne et de l'hiver passés

La hausse des prix du gaz à compter de juillet 2021 était due majoritairement à la forte reprise économique post-Covid-19 conjuguée à un besoin de reconstituer les stocks avant l'hiver et après un printemps particulièrement frais. À compter de décembre 2021, c'est la menace d'une invasion russe en Ukraine combinée aux sanctions européennes visant le Kremlin qui ont inquiété les marchés mondiaux des matières premières. Ces craintes se sont avérées fondées puisque la guerre a malheureusement éclaté en février 2022. Tous ces éléments se sont conjugués pour pousser les prix des énergies vers des sommets.

Quels prix à partir de cet été ?



Les pouvoirs publics étaient conscients dès l'automne que les prix des marchés ne pouvaient être répercutés sur les consommateurs français. Ils ont donc décidé de geler les prix du gaz des clients domestiques à leur niveau d'octobre 2021 pendant toute la période hivernale.

Ce blocage des prix, prévu par l'article 181 de la loi de finance 2022, devait en théorie cesser à l'été 2022 car le gouvernement tablait initialement sur la diminution des prix du gaz à partir du printemps. Mais les événements en Ukraine ont repoussé cette prévision de baisse au-delà de l'hiver 2022-2023. Par conséquent, les pouvoirs publics ont réagi dès le début du conflit en annonçant par la voie du ministre de l'Économie et des Finances la prolongation du bouclier tarifaire jusqu'à la fin de cette année, et **il est fort probable que des mesures de protection soient prises à minima jusqu'à l'été 2023.**

Au final, il faut retenir que le bouclier tarifaire protégera de façon certaine les clients domestiques consommant moins de 30 000 kWh/an de toute variation jusqu'au 31/12/2022. Pour autant et malgré le bouclier tarifaire, les prix du gaz sont élevés. Il reste à espérer que les conflits en cours s'apaisent dans l'intérêt des ukrainiens, des européens et des prix des énergies. Nous pourrions dès lors envisager de retrouver des conditions tarifaires plus normales.

Quelques perspectives



L'un des enjeux à moyen terme consistera notamment à diversifier les sources d'approvisionnement des énergies, et surtout, à plus long terme, à développer l'autonomie énergétique, l'objectif chez Gaz de Barr étant de pouvoir fournir à notre clientèle 50% de biométhane à l'horizon 2030.

Ce type d'engagements éco-responsables sera à relever par chacun d'entre nous dans les décennies à venir, et nous sommes pleinement convaincus que l'avenir de notre société se réfléchit aujourd'hui avec les énergies renouvelables.

LE MOT DU DIRECTEUR

Le contexte actuel représente un défi majeur pour une société telle que Gaz de Barr, avec des enjeux qui impactent directement notre clientèle.

Agir pour la préservation et la diversification des ressources naturelles, ancrer notre présence dans le tissu régional, économique et social et participer activement au développement du territoire : tels sont les axes qui constituent les orientations de notre société.

À travers ces engagements, nous souhaitons continuer à œuvrer en faveur des collectivités et de nos concitoyens !

DIDIER JOST



ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nous avons comme objectif fort d'asseoir notre capacité à diversifier nos sources d'approvisionnement en énergie, en conjuguant compétitivité, pérennité à long terme des approvisionnements et respect de l'environnement.

Nous sommes ainsi engagés dans la transition énergétique depuis plus d'une décennie avec plusieurs projets visant à développer notre part d'énergies renouvelables !



Biogaz

Gaz de Barr accompagne la filière du biogaz sur le plan local en achetant la production de quatre méthaniseurs situés à Scherwiller, Wahlenheim, Gommersdorf et Wolfersdorf : ce biométhane est vendu à nos clients professionnels depuis 2018.

En parallèle, nous nous sommes associés à cinq exploitants agricoles pour la **construction d'un méthaniseur** sur les communes de Zellwiller et de Valff, qui **produit du biogaz depuis quelques jours**. Cette production est **un pas de plus vers les énergies décarbonnées, qui profitera directement aux clients domestiques de Gaz de Barr**.

Le saviez-vous ?

Vous pourrez vous aussi bientôt souscrire à une offre 100% biométhane alsacien !

Plus d'informations sur notre site Internet, page «Notre offre gaz vert».



Hydroélectricité

Détenu à 13 % par Gaz de Barr, Hydrocop est né du regroupement d'entreprises locales d'énergie souhaitant développer ensemble des projets d'acquisition ou de construction d'installations hydroélectriques, dans le but d'assurer une partie de leur approvisionnement en électricité renouvelable.

La plupart de ces entreprises locales sont des Sociétés d'Économie Mixte impliquées dans la distribution et la fourniture d'énergie depuis plus de 100 ans, et qui ont toujours été, par nature, **des partenaires privilégiés des acteurs du territoire**.

Né en 2011, le groupe **Hydrocop est aujourd'hui le 4^{ème} producteur français d'hydroélectricité** avec 36 centrales en exploitation en 2021, dont 6 dans les Vosges.



Photovoltaïque

La centrale solaire du Lavoir est une installation de 36 000 panneaux solaires répartis sur cinq différents sites de la commune de Blaye-les-Mines dans le Tarn. Gaz de Barr s'est impliquée à hauteur de 10 % dès le début de ce projet de réhabilitation de terrains industriels (anciennes exploitations de charbon), qui a été inauguré en juin 2018 et qui couvre les besoins en électricité d'une population de 12 000 habitants !

Éoliennes

Nous avons également une participation dans le Parc Éolien du Bois de Belfays implanté sur trois communes du massif vosgien, à Saâles, La Grande Fosse et Châtas.

Ce parc de 10 turbines inauguré en juin 2018 a été créé après une réflexion avec les collectivités dans le but de produire de l'électricité verte sur leur territoire. Il permet de couvrir les besoins en consommation électrique de près de 27 000 habitants de la région Grand Est !



Le saviez-vous ?

Les toits des bâtiments de Gaz de Barr disposent d'installations photovoltaïques qui permettent d'éviter l'émission de 2,2 tonnes de CO2 chaque année !





L'ÉNERGIE À PORTÉE DE MAIN

LE FOURNISSEUR ALSACIEN PARTOUT EN FRANCE

Dès 2015, pour faire face à l'ouverture des marchés de l'énergie, Vialis, distributeur et fournisseur historique d'électricité et de gaz naturel du bassin colmarien, s'est associée à Gaz de Barr pour développer ensemble leur filiale Alsen, contraction des mots «Alsace» et «énergies».

Une offre de services à haute valeur ajoutée

Forts d'une longue expérience dans les domaines de l'énergie, Gaz de Barr et Vialis proposent par le biais d'Alsen des offres de fourniture d'électricité et de gaz hors de leurs zones historiques de desserte, **où que vous soyez en France métropolitaine.**

La proximité

Alsen se positionne comme une entreprise locale et proche de sa clientèle : vous pouvez rencontrer vos interlocuteurs dans nos locaux de Barr, de Colmar ou de Neuf-Brisach ou les joindre par e-mail ou par téléphone. Vos conseillers clientèle habituels vous répondront directement sans que vous ne passiez par un standard d'appel.

L'expertise

Vous bénéficiez de l'expérience, du professionnalisme et du savoir-faire de Gaz de Barr et de Vialis pour avoir l'offre la plus adaptée à vos besoins énergétiques. Choisir Alsen, c'est également opter pour un fournisseur d'énergies ayant une forte démarche environnementale.

La simplicité : un seul interlocuteur pour le gaz naturel et l'électricité

Vos interlocuteurs vous accompagnent au gré de vos déménagements et se chargent de toutes les formalités pour que les énergies choisies soient disponibles à votre arrivée. Ainsi, vous garderez les mêmes conseillers clientèle qu'aujourd'hui, qui resteront à votre écoute pour vous conseiller au quotidien partout sur le territoire national.



Pour en savoir plus
alsen-energies.fr



À Barr

1 rue du Lycée

☎ 03 89 58 56 70

Accueil physique :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h



À Colmar

10 rue des Bonnes Gens

☎ 03 89 24 60 50

Accueil physique :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



À Neuf-Brisach

2 rue Michel Marsal

☎ 03 89 72 29 90

Accueil physique :
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h



LA MODERNISATION DE NOTRE LOGICIEL DE GESTION CLIENTÈLE ET FACTURATION

Depuis plus de 100 ans, Gaz de Barr fournit du gaz et de l'électricité pour répondre aux besoins des habitants du territoire. Afin de continuer à répondre au mieux aux attentes de nos clients, nous avons mis en place à compter d'avril 2022 un nouveau système de gestion clientèle et de facturation.

Notre objectif est de vous offrir plus de lisibilité et plus de services.

Plus de lisibilité avec un nouveau modèle de facture qui vous permet de disposer d'informations plus claires et plus détaillées.

Plus de services avec une agence en ligne qui vous propose plusieurs fonctionnalités très utiles au quotidien : duplicata de vos factures, transmission de vos index compteurs, prévenance de facture estimée pour permettre une auto relève de vos compteurs, suivi de vos consommations, règlement de vos factures, historique de vos paiements, modification de vos coordonnées bancaires...

Pour bénéficier de ces services, il vous suffira de vous connecter à l'aide de votre nouvelle facture sur l'adresse suivante <https://ael.gaz-de-barr.fr> ou depuis notre site internet Gaz de Barr. Une aide pour vous assister dans la démarche est accessible sur la page de connexion.

La transformation digitale nous permet de nous réinventer.

FOCUS SUR BiObernai

le salon de l'Agriculture bio, de la Terre et des Hommes

Un partenariat fondé sur des valeurs partagées

Nous sommes heureux de reconduire pour la quatorzième année notre partenariat de soutien à BiObernai, événement chaleureux fondé sur des valeurs environnementales et sociales fortes que nous partageons pleinement.

La 19^{ème} édition du salon se déroulera du 16 au 18 septembre 2022 dans un esprit d'accueil, de simplicité et de convivialité qui caractérise l'événement depuis sa création en 2004.

Le thème de cette année, portera sur l'eau : une constituante inhérente à toute vie sur Terre !

Cette thématique universelle sera abordée sous différents angles (écologie, environnement, santé, bien-être, agriculture, éco-jardinage...) dans le but de sensibiliser, informer, partager et proposer des solutions aux différents problèmes qui seront évoqués, parmi lesquels les conséquences des changements climatiques, les problèmes de pollution ou la qualité de l'eau.

À cette occasion, Gaz de Barr participera en proposant deux conférences : l'une sur le biométhane le vendredi 16 après-midi et l'autre sur l'hydroélectricité le samedi 17 matin. N'hésitez pas à venir nous y rencontrer. Plus d'informations sur le salon : www.biobernai.com.



gaz-de-barr.fr



SUIVEZ
NOS INFOS

NOS FILIALES



Depuis 2011, Alsen propose des offres de marché à nos clients situés hors de nos secteurs de desserte historique.



Créé en 2011, le groupe Hydrocop est aujourd'hui le 4^{ème} producteur français d'hydroélectricité.



Depuis mars 2022, ce méthaniseur produit du biogaz qui est directement injecté dans nos réseaux de distribution.



03 88 58 56 70



gdb@gaz-de-barr.fr

Gaz de Barr • 1 rue du Lycée • BP 20037 • 67141 Barr Cedex
Siret 91572001500022 • RCS : Colmar B 915 720 015